

Liberté Égalité Fraternité

Direction départementale des territoires et de la mer

service eau

Affaire suivie par Pierre LAVIELLE LET211382

Tél: 05 59 80 87 18 Mél: ddtm-sgpe@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

Pau, le

1 2 OCT. 2021

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous adresser, sous ce pli, pour notification, une copie de l'arrêté préfectoral n° 64-2021-10-12-00002 du 12 octobre 2021 déclarant d'intérêt général le schéma d'entretien du Saubagnac sur la commune de Puyoo et valant déclaration au titre de l'article L. 214-3 du code de l'environnement sur le territoire d'intervention du Syndicat mixte du bassin du gave de Pau.

Conformément aux dispositions réglementaires, cet arrêté sera publié au recueil des actes administratifs et mis à disposition du public sur le site internet de la préfecture des Pyrénées-Atlantiques pendant une durée minimale de six mois.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Directeur départemental des territoires et de la mer, la responsable de l'unité Travaux et milieux aquatiques

Stéphanie LEBRET

Copie: OFB

Monsieur le Président Syndicat mixte du bassin du gave de Pau Technopole Hélioparc Pau-Pyrénées 2, avenue du Président Pierre Angot 64053 Pau Cedex

www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr